



PROCÈS-VERBAL



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD

TENUE LE 7 JUIN 2021 À 19 H

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à huis clos le 7 juin 2021 à compter de 19 h sous la présidence de M. le maire, Laurent Thibeault.

Sont présents :

Mmes Annie Girard
Suzan Lecours

MM. Michel Blackburn
Claude Riverin
Frédéric Villeneuve
tous conseillers formant quorum

Est absent : Vallier Girard

Est également présent :

M. Christian St-Gelais, directeur général et secrétaire-trésorier, exerce la fonction de secrétaire du conseil municipal.

En raison des conditions d'urgence sanitaires en lien avec la pandémie qui sévit présentement au pays, la présente séance publique est tenue sans la présence des citoyens. Toutefois, elle est enregistrée et webdiffusée le lendemain sur le compte Facebook de la Municipalité.

NOMINATION DE M. CHRISTIAN ST-GELAIS À TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – ADOPTION RÉSOLUTION 2021-118

ATTENDU le départ à la retraite de l'ex-directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Maryse Girard ;

ATTENDU la nécessité de procéder à la nomination d'un nouveau directeur général et secrétaire-trésorier ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Villeneuve
Appuyé par M. Michel Blackburn
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord procède à la nomination de M. Christian St-Gelais à titre de directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉ

NOMINATION DE M. CHRISTIAN ST-GELAIS À TITRE DE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE – ADOPTION RÉSOLUTION 2021-119

ATTENDU la résolution 2021-06-118 nommant M. Christian St-Gelais à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord ;

ATTENDU la nécessité de procéder à la nomination de M. Christian St-Gelais à titre de secrétaire d'assemblée ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Blackburn
Appuyé par Mme Suzan Lecours
Et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord procède à la nomination de M. Christian St-Gelais, directeur général et secrétaire-trésorier, à titre de secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉ

ORDRE DU JOUR –

ADOPTION

RÉSOLUTION 2021-120

Il est proposé par Mme Suzan Lecours
Appuyé par Mme Annie Girard
Et résolu à l'unanimité

Que soit adopté l'ordre du jour de la présente séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord constitué des sujets suivants et demeurant ouvert :

1. OUVERTURE

- 1.1 NOMINATION DE M. CHRISTIAN ST-GELAIS À TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
- 1.2 NOMINATION DE M. CHRISTIAN ST-GELAIS À TITRE DE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE
- 1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021
- 1.5 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 MAI 2021
- 1.6 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS EN MAI 2021
- 1.7 CORRESPONDANCE
- 1.8 RAPPORT DES COMITÉS

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 2.1 RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – ANNÉE 2020 – **DÉPÔT**
- 2.2 RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – ANNÉE 2020 – **DIFFUSION**
- 2.3 CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY – PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2021-2024 – CONSULTATION – **ACCEPTATION**

3. FINANCES

- 3.1 MNP – HONORAIRES TOTALISANT 22 598,33 \$ - **AUTORISATION DE PAIEMENT**
- 3.2 MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – COLLECTE D'ORDURES ET DE MATIÈRES RÉSIDUELLES – INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS – FACTURATION DE SERVICES AU MONTANT DE 9 411,68 \$ - **AUTORISATION DE PAIEMENT**
- 3.3 LES MAÎTRES D'ŒUVRE INC. – BÂTIMENT D'ACCUEIL – ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET D'OPPORTUNITÉ AU MONTANT DE 8 933,56 \$ — **AUTORISATION DE PAIEMENT**
- 3.4 FQM ASSURANCES – RENOUELEMENT DE POLICE D'ASSURANCE AU MONTANT DE 29 234,89 \$ – **AUTORISATION DE PAIEMENT**

4. URBANISME

- 4.1 RAPPORT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT – **DÉPÔT**
- 4.2 MONSIEUR STEEVE GILBERT – DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE (DM-21-03) – PROPRIÉTÉ SISE AU 491, CHEMIN DU GRAND-LAC – **ACCEPTATION**

5. RÈGLEMENTS

- 5.1 RÈGLEMENT 314-2021 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 276-2018 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE – **ADOPTION**

6. DIVERS

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 3 MAI 2021 – ADOPTION RÉSOLUTION 2021-121

ATTENDU QUE le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du 3 mai 2021 du conseil de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a été expédié à chacun des membres dudit conseil dans les délais prévus au 2^e alinéa de l'article 148 du *Code municipal du Québec* ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Riverin
Appuyé par M. Michel Blackburn
Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord accepte tel que présenté le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 avril 2021.

ADOPTÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 17 MAI 2021 –
ADOPTION
RÉSOLUTION 2021-122**

ATTENDU QUE le procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du 17 mai 2021 du conseil de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a été expédié à chacun des membres dudit conseil dans les délais prévus au 1^{er} alinéa de l'article 156 du *Code municipal du Québec* ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Villeneuve
Appuyé par M. Michel Blackburn
Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord accepte tel que présenté le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 17 mai 2021.

ADOPTÉ

DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS EN MAI 2021

M. Christian St-Gelais, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose la liste des comptes payés en mai 2021 totalisant 108 151,48 \$. La présente liste est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'onglet publication.

CORRESPONDANCE

Association des personnes handicapées visuelles de la région 02 – demande de soutien financier

L'Association des personnes handicapées visuelles de la région 02 demande à la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord un appui financier afin de continuer à offrir des services de qualité aux personnes atteintes d'un handicap visuel.

Demandes diverses d'une citoyenne

La citoyenne, Mme Linda Girard, adresse aux membres du conseil municipal un certain nombre de demandes et d'interrogations sur différents sujets.

Le maire fait part aux membres qu'une réponse écrite sera transmise à Mme Girard au cours des prochains jours.

Décision de la Commission municipale du Québec

À la suite d'une demande de reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières de l'Association chasse et pêche Martin pêcheur, la Commission municipale du Québec informe la Municipalité de sa décision de rejeter la présente demande de reconnaissance.

RAPPORT DES COMITÉS

Société de développement

Le conseiller, M. Claude Riverin, mentionne aux membres du Conseil que l'Assemblée générale annuelle de la Société de développement s'est tenue récemment afin de procéder à la nomination des officiers. Réélu président, M. Riverin informe également les membres que l'ensemble des comités, au nombre de six, ont été comblés par un responsable.

Comité de la voirie

Le conseiller, M. Michel Blackburn, informe les membres du conseil municipal de l'état d'avancement des travaux de réfection et de mise à niveau de certains chemins de la voirie locale, dont les chemins du Cap-à-l'Est, du Tableau et du Petit-Nord. M. Blackburn fait également mention du fait que les travaux ont débuté plus tôt en comparaison aux années précédentes, et ce, en raison d'un dégel hâtif.

Comité de la culture

La conseillère, Mme Suzan Lecours, invite les membres du Conseil et la population à visiter l'exposition *Baptiste béni des eaux* qui se déroulera du 12 juin au 25 juillet prochains au Pavillon de la Montagne. Il s'agit d'une activité où l'écriture et les arts visuels seront à l'honneur. En raison des règles d'hygiène sanitaire en vigueur, Mme Lecours souligne la nécessité de prendre rendez-vous afin de pouvoir visiter l'exposition. Il s'agit d'une activité organisée par la responsable de la bibliothèque municipale.

RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – ANNÉE 2020 – DÉPÔT

Le maire de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, M. Laurent Thibeault, dépose le Rapport du Maire concernant les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE – ANNÉE 2020 – DIFFUSION

Le maire de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, M. Laurent Thibeault, demande à l'administration la diffusion du Rapport du Maire selon la législation en vigueur. Le Rapport en question sera notamment diffusé sur le site Internet de la Municipalité et sera transcrit dans le journal municipal.

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY – PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2021-2024 – CONSULTATION – ACCEPTATION
RÉSOLUTION 2021-123**

ATTENDU l'obligation légale pour le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay de consulter les municipalités de son territoire quant à son Plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

ATTENDU QUE le présent Plan triennal de répartition et de destination des immeubles a fait l'objet d'une analyse par les membres du conseil municipal ;

ATTENDU qu'aucun changement n'est apporté à l'école située sur le territoire de la municipalité ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Frédéric Villeneuve
Appuyé par Mme Suzan Lecours
Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord accepte le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2024 du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay sous sa présentation actuelle.

ADOPTÉ

**MNP – HONORAIRES TOTALISANT 22 598,33 \$ -
AUTORISATION DE PAIEMENT
RÉSOLUTION 2021-124**

ATTENDU l'obligation légale pour la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord de procéder annuellement à la production du rapport financier et du rapport du vérificateur externe ;

ATTENDU les travaux effectués par la firme MNP ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Riverin
Appuyé par Mme Annie Girard
Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord procède au paiement des honoraires de la firme MNP au montant de 22 598,33 \$.

ADOPTÉ

**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – COLLECTE D'ORDURES ET DE MATIÈRES RÉSIDUELLES –
INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS – FACTURATION DE SERVICES AU MONTANT DE
9 411,68 \$ -
AUTORISATION DE PAIEMENT
RÉSOLUTION 2021-125**

ATTENDU l'entente entre la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord et la MRC du Fjord-du-Saguenay concernant la collecte d'ordures et de matières résiduelles pour les industries, commerces et institutions (ICI) ;

ATTENDU la nécessité de procéder au paiement annuel de ladite entente ;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzan Lecours
Appuyé par M. Michel Blackburn
Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord procède au paiement de la facture concernant la collecte d'ordures et de matières résiduelles pour les industries, commerces et institutions de la MRC du Fjord-du-Saguenay pour un montant de 9 411,68 \$.

ADOPTÉ

**LES MAÎTRES D'ŒUVRE INC. – BÂTIMENT D'ACCUEIL – ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET D'OPPORTUNITÉ
AU MONTANT DE 8 933,56 \$ —
AUTORISATION DE PAIEMENT
RÉSOLUTION 2021-126**

ATTENDU l'engagement de la firme d'architectes Les maîtres d'œuvre inc. pour une étude de faisabilité et d'opportunité en lien avec le projet d'un bâtiment d'accueil à la zone du quai ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Michel Blackburn
Appuyé par Mme Annie Girard
Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord procède au paiement de la facture de la firme d'architectes Les maîtres d'œuvre au montant de 8 933,56 \$.

ADOPTÉ**FQM ASSURANCES – RENOUELEMENT DE POLICE D’ASSURANCE AU MONTANT DE 29 234,89 \$ –
AUTORISATION DE PAIEMENT
RÉSOLUTION 2021-127**

ATTENDU la nécessité pour la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord de procéder au renouvellement des différentes polices d’assurance ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Claude Riverin
Appuyé par M. Michel Blackburn
Et résolu à l’unanimité

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord procède au renouvellement de ses différentes polices d’assurance via FQM Assurances, et ce, au montant de 29 234,89 \$.

ADOPTÉ**RAPPORT DE L’INSPECTRICE EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT –
DÉPÔT**

Le rapport de l’inspectrice en bâtiment et en environnement pour le mois de mai 2021 est déposé au Conseil. Vingt permis ont été émis.

**DEMANDE DE DEROGATION MINEURE (DM-21-03) AU REGLEMENT DE ZONAGE 249-2015,
PROPRIETE SISE AU 491, CHEMIN DU GRAND-LAC – M. STEEVE GILBERT
RÉSOLUTION 2021-128**

CONSIDÉRANT QU’ une demande de dérogation mineure a été déposée par monsieur Steeve Gilbert pour la propriété sise au 491, chemin du Grand-Lac;

CONSIDERANT QUE le conseil a reçu l’avis du comité consultatif d’urbanisme ;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande vise à autoriser l’agrandissement du bâtiment principal dans la marge de recul latérale à 1,68 et 2,21 mètres au lieu de 5 mètres tel que prescrit par l’article 11.2.1 et à la grille des spécifications pour la zone V62 du règlement 249-2015 portant sur le zonage;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a fait la demande avant d’entreprendre ses travaux et qu’il a fourni tous les documents nécessaires à l’étude de cette dernière;

CONSIDÉRANT QU’ aucun voisin ne se trouve du côté de l’agrandissement projeté;

CONSIDÉRANT QUE des avis publics ont été placés sur le babillard de l’hôtel de ville ainsi que sur le site Internet de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la demande respecte les dispositions du règlement sur les dérogations mineures 253-2015;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Annie Girard
Appuyé par M. Frédéric Villeneuve
Et résolu à l’unanimité

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord accepte la demande de dérogation mineure DM-21-03.

ADOPTÉ

DIVERS

PÉRIODE DE QUESTIONS

**SÉANCE -
LEVÉE**

RÉSOLUTION 2021-129

Il est proposé par Mme Suzan Lecours
Et résolu à l'unanimité

QUE la présente séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord soit levée.

ADOPTÉ

La séance est levée à 20 h 26